



Vie de quartier Centre-Ville

Le mercredi 17 juin 2026 à 19H00

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Laëtitia SORNET

Participants : 45 participants dont 5 à distance, en présence de l'adjoint au maire à la Vie Participative **Philippe TERRASSIN**, l'adjoint en charge de l'espace public **Dominique SIX**, **Nicolas VIDEAU** l'adjoint au maire en charge des affaires scolaires - éducation - jeunesse, le conseiller municipal co-président élu **Hervé GERARD**, **Chloé BANLIER**, conseillère municipale en charge du projet de collecte et de valorisation de la mémoire de quartier, **Marie Pascaline CHOLLET** conseillère municipale déléguée à la vie participative et co-présidente élue pour le Clou Bouchet, **Gilles NORMAND** conseiller municipal, la chargée de mission de gestion urbaine de proximité **Soizic PAUTRET**, la coordinatrice du service Proximité et Relations aux Citoyens **Laëtitia SORNET**, la responsable du service Proximité et Relations aux Citoyens **Irene TOSI**.

Ordre du jour :

- Présentation Vie de quartier
- Election du co-président habitant
- Actualités dans les quartiers
- Mémoire de quartier
- Les ateliers du Lab'
- Projet en cours
- Temps d'échanges

1. Présentation de la vie de quartier

Philippe TERRASSIN présente le service vie participative. C'est un service qui accompagne les habitants dans l'organisation d'évènements, le suivi de projets ainsi que le suivi des demandes dans les meilleurs délais. S'inscrire comme acteur de quartier c'est un investissement qui peut être ponctuel pour un projet ou pour un groupe de travail. Pour participer, il faut avoir minimum 16 ans, résider dans le quartier ou avoir un avoir un intérêt pour celui-ci. Être acteur de quartier c'est aussi être le lien entre les habitants et la municipalité.

Le service **VIE PARTICIPATIVE** vous accompagne dans :



- la réalisation des projets
- l'organisation des évènements
- le suivi des demandes et vous apporte une réponse dans les meilleurs délais

La Vie de quartier permet à tous les habitants de pouvoir participer et de donner leur avis.



Rejoignez la **VIE DE QUARTIER**

Vous pouvez vous investir

- sur **1** seul projet ou **1** groupe de travail régulier, en présentiel ou en visio. C'est vous qui décidez !
- dans le quartier où vous vivez ou celui dans lequel vous travaillez !
- pour devenir acteur du développement de votre quartier.

IMPLIQUEZ-VOUS pour :

- faciliter la réalisation des projets
- apporter votre **expérience d'habitant**
- être **le lien** entre les habitants de votre quartier et les services municipaux



2. Election du co-président habitants

Philippe TERRASSIN remercie Anne Marie Kuhn pour ses trois années de mandat comme co-présidente habitante.

Anne Marie KUHN rappelle qu'elle s'est mobilisée sur les projets mis en place d'une part avec le groupe environnement ainsi que pour le projet civisme pour lequel elle souhaiterait poursuivre un travail.

Hervé Gérard indique à l'assemblée qu'il est possible de venir rejoindre les groupes de travail et que les nouvelles idées sont les bienvenues.

3. Actualité dans les quartiers

Guillaume FOUGERE se présente en indiquant qu'il travaille au service des espaces verts et naturels de la Ville de Niort. Ce service a la particularité de compter une équipe qui est dédiée aux jeux mobiliers et fontaines composée de dix personnes avec 300 jeux à contrôler sur 54 aires de jeux.

Il présente le projet de restauration de l'aire de jeux du moulin du Roc.

Aire de jeux du Moulin du Roc

**PROGRAMME
D'AMENAGEMENT**

Restauration de l'Aire de Jeux du
Moulin du Roc

SEVN – Présentation 17-06-2026



1/ CONTEXTE

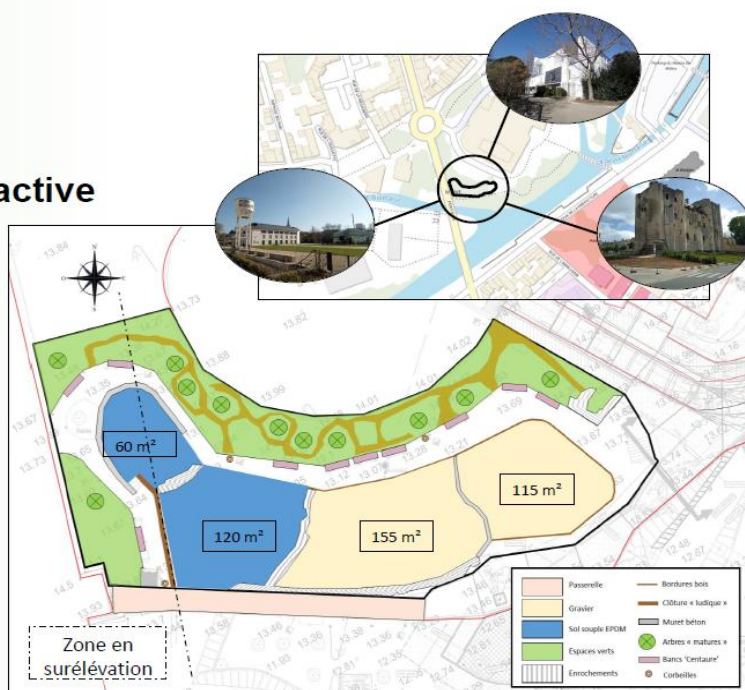
Une aire de jeux centrale et attractive

- Forte fréquentation
- Situation centrale
- Secteur attractif



Aménagement datant de 1999

- **Superficie totale:** 1000 m²
- Zones de jeux: 470 m²
- Espaces verts: 300 m²
- 10 structures de jeux (de 2 à 12 ans)
- 10 bancs, 3 corbeilles



2

2/ REHABILITATION

UNE TRIPLE NECESSITE

NORMES ET SECURITE

- Sols de réception dégradés,
- Structures de jeux vieillissantes,
- Aménagement en état d'usage avancé.

OFFRE LUDIQUE

- Redondance des activités, complétude limitée,
- Faible optimisation de l'espace,
- Pas d'offre inclusive, ni pour petite enfance (< 2ans).

INTEGRATION PAYSAGERE

- Disparité esthétique des structures de jeu,
- Diversité des matériaux (jeux et environnement),
- Apparence vieillissante.



3

3/ PROGRAMME en 4 PHASES

Le programme comprend la réhabilitation de l'aire de jeux sans modification de la configuration actuelle du site.

Ce projet est délimité par les règlements d'urbanisme (secteur AVAP, PPRI, futur PSMV) et par le cadre réglementaire relatif aux aires de jeux (normes sur les structures ludiques, les sols de réception et l'environnement des zones de jeux).

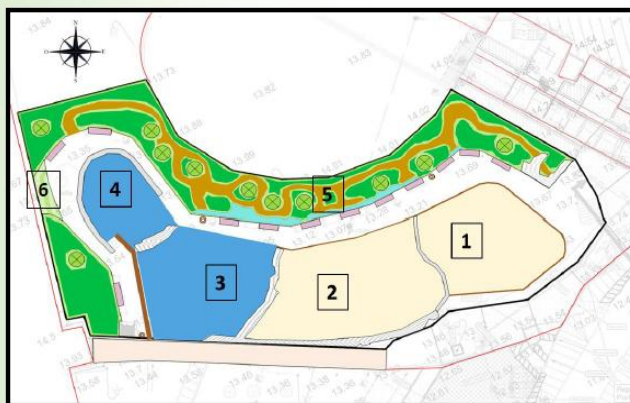
Il s'inscrit également dans une démarche de Développement Durable visant la sobriété financière et environnementale.

TERRASSEMENTS

- Allées minérales
- Mur de talus
- Bordures de zones de jeux (1 et 2)
- Réseau d'Eau Pluviales

SOLS de SECURITE

- Sols souples (3 et 4)
- Gravillons (1 et 2)



JEUX

- Remplacement des jeux (toutes zones)

ESPACES VERTS (5)

- Renfort végétal
- Chemins spontanés
- Massif brise-vue (6)

4

LE PROJET

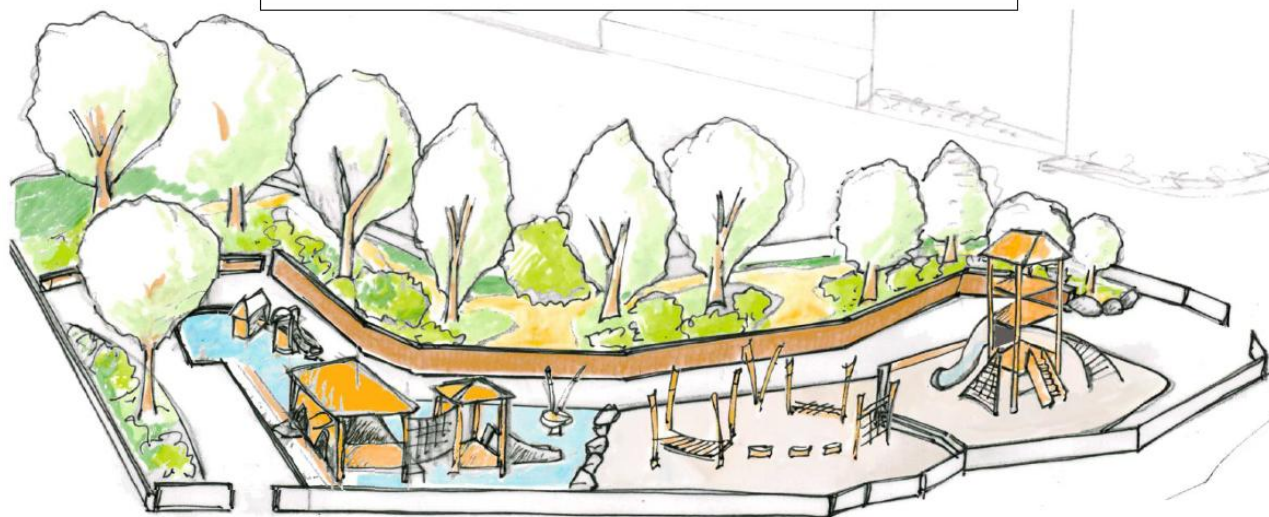


Image d'illustration
5

1/ DISTRIBUTION SPATIALE



S'ADAPTER A LA CONFIGURATION DU SITE

4 zones des jeux distinctes proposant des thématiques et des activités ludiques variées.

1 zone de jeu « libre » (espaces verts) pour développer la créativité et l'imaginaire.

DISTRIBUER L'ESPACE PAR TRANCHES D'AGE

L'aire de jeux est un espace de développement personnel et social: le passage d'une zone à une autre permet à l'enfant d'apprendre à adapter son comportement selon le contexte.

AMELIORER LA LISIBILITE

Faciliter la compréhension de l'espace par l'utilisateur pour faire évoluer les enfants dans les zones qui leur sont adaptées.

6

2/ THEMATIQUE 'De la Terre à la Mer'

La thématique proposée est une évocation de la relation historique et géographique de la ville avec l'Océan Atlantique. Dès le X^{ème} siècle, la ville s'est progressivement développée pour devenir une place commerciale et stratégique forte, grâce à son accès direct à la Mer par le Marais Poitevin.

Aujourd'hui encore, cette proximité avec le marais et le littoral renforce son attractivité.



Jeu multi « littoral »



Jeu type « bateau »



Images de références



Jeu type « château »



Parcours d'équilibre « marais »

7

3/ PROGRAMMATION

SEPTEMBRE 2026

MARS 2027

REGIE	DEPOSE JEUX/MOBILIER		ESPACE VERTS POSE JEUX		POSE MOBILIER	
PRESTATAIRES	TERRASSEMENTS		POSE JEUX	POSE SOLS	CONTROLES	

Postes	Coûts
VRD	50 000 €
Sols de réception	50 000 €
Jeux	110 000 €
Divers	15 000 €



8

Philippe TERRASSIN remercie Guillaume FOUGERE pour cette présentation complète.

Moustique tigre

Philippe TERRASSIN rappelle les bons gestes à adopter pour éviter la prolifération des moustiques tigres.

MOUSTIQUE TIGRE
5 mm
rayé blanc et noir

- D'origine tropicale, le moustique-tigre mesure à peine 5 millimètres. Son vol silencieux lui permet de venir vous piquer discrètement.
- Il est diurne et se déplace peu : de 150 à 200 mètres de son lieu de sa naissance. Il est donc né chez vous ou à proximité. Pour s'en débarrasser, supprimez tous les contenants d'eau où il peut pondre ses oeufs.

Comment lutter contre les gîtes larvaires du moustique tigre

VIDER / RETOURNER **COUVRIR** **CONTRÔLER / RANGER** **REMPLIR DE SABLE FIN**

CURER **FERMER** **JETER**

niort
DURABLE 2030

Protégez le milieu naturel et conservez les mares et les haies, dans lesquelles se trouvent des prédateurs naturels du moustique (amphibiens, libellules, oiseaux...).

ASTUCE : quand vous videz les coupelles de pots de fleurs, mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que les moustiques puissent y pondre.

Question : des traitements peuvent – ils être mis en place ?

Réponse : *Seule l'agence régionale de la santé et dans certain cas précis (maladie tropicale type chikungunya) peut procéder à la mise en place d'un traitement. C'est en effet arrivé une fois du côté du quartier de la gare.*

Remarque et question : Il y a une stagnation d'eaux pluviales dans certaines rues qui dure assez longtemps dans les déshuileurs, propice au développement des moustiques tigres ».

Que fait la ville pour les ravalements de façades qui enlèvent les martinets et d'autres oiseaux comme les mésanges ?

Qu'est - ce qui est fait pour augmenter la biodiversité ?

Réponse : *Monsieur Thibaud HEBRARD élu au développement durable et à l'urbanisme pourrait intervenir sur ce sujet une prochaine fois. Il y a en effet plusieurs actions de mises en place. Par exemple, l'échafaudage pour les travaux de Notre Dame n'a pas été démonté car il y a des nidifications. Un partenariat et un travail est engagé avec le DSNE, la LPO et le GODS. Niort est devenue première réserve naturelle de France. Il y a eu aussi la création des plantations de la Vallée Guyot sur deux hectares. C'est un travail de fond et complet mené pour tous les espaces verts qui sont recrées. Certains sites comme la Brèche ou Préleroy sont peu éclairés justement pour protéger la biodiversité et les zones de nidifications. Enfin sur en septembre sur inscription (site vivre à Niort) la Ville offrira une nouvelle fois des arbres aux habitants.*

Remarque : sur les sucettes de la Ville, un affichage pour lutter contre les moustiques tigres avec un QR code a été mis en place ce qui n'est pas judicieux pour les voitures. L'information transmise via ce lien correspond à l'affiche présentée ce soir et manque de précisions. N'est – il pas possible de faire des focus avec des conseils plus pratiques ?

Réponse : *l'affichage via les sucettes est important pour relancer les gestes de prévention auprès des habitants. Des informations détaillées sont accessibles sur le magazine Vivre à Niort et sur les sites internet de la Ville et de l'Agglo.*

Déploiement du nouveau schéma de collecte

Dominique SIX informe de l'évolution du schéma de collecte à partir du 7 septembre et précise que l'hyper centre n'est pas concerné. Il informe des prochaines dates des réunions publiques :

- ✓ **Jeudi 25 juin** - salle des fêtes de Saint-Liguaire à 19h
- ✓ **Mercredi 1er juillet** - maison de quartier Cholette à 19h

Il rappelle l'application « montri » qui contient bons nombres d'informations notamment en matière de tri et qui permet de recevoir des notifications.

4. Mémoire de quartier

Chloé BANLIER, décline ce projet.

CONTEXTE ET AMBITION

- ✓ Le patrimoine d'une ville ne se limite pas à ses bâtiments ou monuments.
- ✓ Il réside aussi dans la mémoire collective des habitants, les récits du quotidien, les photographies, les témoignages et archives associatives.
- ✓ À Niort, chaque quartier possède une **identité forte** et une **histoire singulière**.

Ce projet est une démarche collective de collecte, classement et valorisation de la mémoire locale, en lien avec les habitants et les services municipaux.

ENJEUX ET OBJECTIFS

- ✓ Préserver le patrimoine immatériel
- ✓ Renforcer l'identité des quartiers
- ✓ Créer du lien social et intergénérationnel
- ✓ Recueillir documents et témoignages
- ✓ Impliquer les habitants
- ✓ Valoriser les contenus collectés
- ✓ Produire des restitutions visibles et accessibles

CONTENUS A COLLECTER

- ✓ Photographies anciennes
- ✓ Cartes postales et plans
- ✓ Témoignage audio et vidéo
- ✓ Archives associatives
- ✓ Histoires des commerces, écoles et lieux de vie
- ✓ Mémoire des transformations urbaines
- ✓ Etc

Question : qui peut prendre part à ce projet ? Est-ce accessible à tous ?

Réponse : *chaque habitant peut participer, c'est un travail collectif sur l'ensemble des quartiers.*

Question : est – ce que les archives départementales seront associées ?

Réponse : *c'est le service municipal en charge des archives qui sera le service support. Il ne s'agit pas d'aller chercher des informations dans les archives publiques mais plutôt de faire venir l'information de chaque quartier via ses habitants.*

Remarque : quel est le projet pour la Ville ? Avez – vous prévu de travailler avec l'université de Poitiers qui a un service de recherche ? Est-ce que vous avez une perspective pour aller plus loin ?

Réponse : *à ce jour, il s'agit d'une première étape, le projet va se construire ensemble. Cela pourrait aboutir à une exposition ou à un livre. L'idée est de faire ressortir la mémoire de la vie de chaque quartier.*

Inauguration de la boîte à livres

Hervé GERARD remercie le CSC Centre-Ville qui mène un travail de fond. Le square Aliénor d'Aquitaine est un micro-quartier qui doit être décroïsonné.

Véronique BELMONTET co-présidente du CSC remercie les enfants, les animateurs pour leur travail au quotidien ainsi que la Ville au travers la vie de quartier pour son soutien.

6 ateliers participatifs animés par la plasticienne Carine PICOTIN en partenariat avec l'association BAZAR etc. et le CSC centre-ville (les enfants de l'aide aux devoirs, les habitants et des acteurs de quartier..) ont donc eu lieu chaque vendredi en mars et avril. Ils ont permis de créer la boîte à livres qui a été inauguré le vendredi 12 juin.



5. Les ateliers du Lab.

Philippe TERRASSIN rappelle la thématique du lab « **bien vivre ensemble dans l'espace public** » qui fut déclinée en 3 soirées de concertation citoyenne :

- ✓ Les jeunes dans l'espace public
- ✓ Se parler dans l'espace public
- ✓ Manger bouger dans l'espace public

Retour sur les évènements passés :

Le Lab pexinades

Ce Lab. issu de la soirée manger – bouger a été travaillé avec une vingtaine d'acteurs de quartier, le CSC et le club de foot de Sainte Pezenne, le CAP, Un pas de plus de Souché et le CSC de Part et d'Autre. Ce temps fort a eu lieu le samedi 25 avril au Château de Chantemerle.

300 personnes ont participé à cette journée d'animations avec au programme :

- Balade découverte sur les moulins de Sainte Pezenne
- Pique-nique et dessert géant
- Chasse aux œufs
- Activités ludiques et créatives



JeunEstival

Ce Lab issu de la soirée « les jeunes dans l'espace public » a réuni un collectif jeune et de nombreux partenaires jeunesse, culturels, associatifs. Ils ont créé et organisé le « JeunEstival » en partenariat avec le Camji.

Au programme :

- Tremplin musical avec des jeunes lycées et des groupes des CSC Grand Nord et De Part et d'Autre
- Scène avec des artistes niortais
- Stands prévention, jeux de société
- Buvette tenue par la COOP du CSC Centre-Ville



Faciliter les voyages en bus

Plusieurs ateliers ont été menés en partenariat avec Tanlib. Les participants ont travaillé à la proposition de modification des noms des arrêts de bus comme par exemple, l'arrêt Buisson devenant « Grand Feu » ou l'arrêt Musée devenant « Musée d'Agesci ».

Lors de la visite du Centre d'exploitation des mobilités du niortais, les habitants ont été invités à réfléchir aux lieux emblématiques à signaler quand on voyage dans le bus (sur écran, par haut-parleurs).

Le dernier atelier avait pour objectif de faciliter la compréhension par tous du réseau de lignes de bus. Cet atelier a été réalisé au Foyer de Vie Les Genêts afin de bénéficier de l'expertise des résidents. Les participants ont associé un pictogramme à tous les lieux structurants identifiés lors du deuxième atelier.

Inauguration en janvier 2027



Prochains rendez-vous du lab :

- ✓ Atelier « engendrer des rencontres » le **8 juillet à 17h à l'espace Michelet (rue de l'Ancien Musée)**
- ✓ Atelier « aller vers » le **7 juillet à 18h en mairie**

6. Les projets en cours

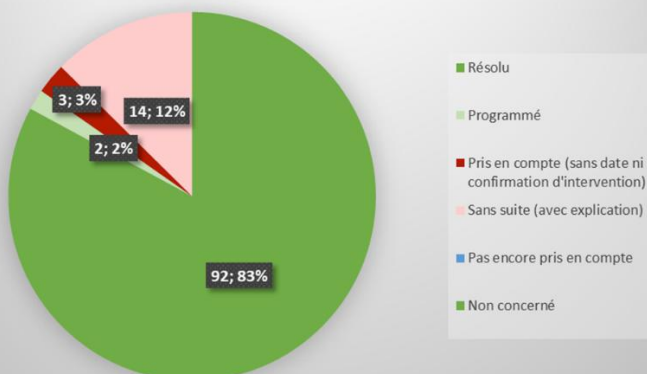
Diagnostic en marchant

Philippe TERRASSIN présente le bilan des deux diagnostics réalisés en 2025.

Pontreau-Colline-Saint-André

110 anomalies relevées

Leur résolution :



2 diagnostics en marchant en 2025 dans le quartier prioritaire

Politique de la Ville "Pontreau-Colline-Saint-André"

110 anomalies relevées :

- 87 % sur des espaces publics Ville ou Agglo
- 6 % sur des espaces ou bâtiments IAA
- 7 % Deux-Sèvres Habitat

Leur prise en compte :

- 85 % résolues ou en passe de l'être (intervention programmée)
- 12 % auxquelles une suite ne pourra pas être donnée
- 3 % sont à l'étude dans l'attente d'une réponse

Exemples en images

Navette arrêt Roulière : mise en accessibilité PMR

niort agglo
Agglomération du Niortais

NIORT – Navette Colline Saint-André

ARRET ROULIÈRE

22/04/2026

Communauté d'Agglomération du Niortais
140 rue des Équarts – CS 28770 – 79027 Niort Cedex – 165, 05 17 38 79 00
Courriel : agglo@agglo-niort.fr – www.niortagglo.fr

1



Etat des lieux

Poteau provisoire

Emplacement envisagé

Vue + 1 à 2 cm :
L'accès au véhicule
n'est pas facilité

niort agglo
Agglomération du Niortais

22/04/2026

3

Emplacement envisagé

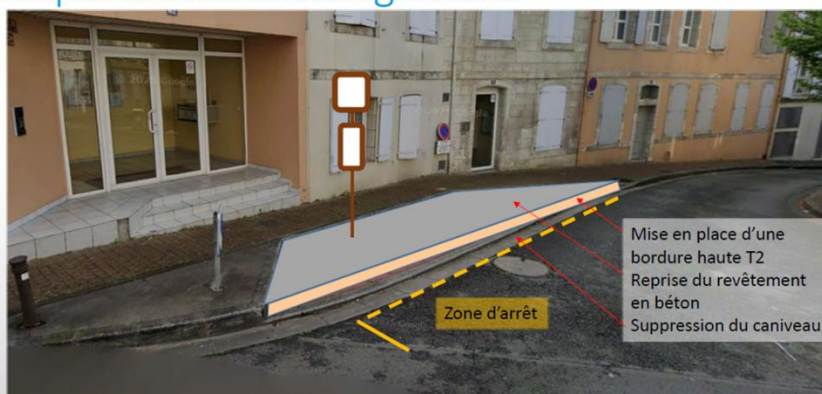


niortagglo
Agglomération du Niortais

22/04/2026

4

Proposition d'aménagement



niortagglo
Agglomération du Niortais

22/04/2026

5

Exemples en images

Place Denfert Rochereau : marquages piétons pour répondre au besoin de renforcer la sécurité



Et aussi :

- **Rue Brémaudière et rue Ferry** : inclinaison de lampadaires publics revue pour prévenir toute gêne (jardin, route)
- **Rue Guilloteau** : copeaux ajoutés devant les composteurs
- Panneaux redressés, déchets enlevés
- ...

Le prochain diagnostic en marchant est programmé le mardi 30 juin, rendez - vous à 18h devant le CSC Place de Strasbourg. Les secteurs parcourus seront les rues Maréchal Leclerc, Brémaudière, Sarrazine et Place Denfert Rochereau.

Philippe TERRASSIN indique aux participants qu'en cas d'anomalies constatées dans le quartier prioritaire du Pontreau -Colline St André, ils peuvent :

- Participer aux diagnostics en marchant (printemps, automne) : dates envoyées aux acteurs de quartier par mail et indiquées dans le vivre à niort.
- Envoyer un mail à : gup@mairie-niort.fr

Pour rappel, l'interlocutrice est Soizic PAUTRET elle est joignable au 05 49 78 75 44 et au 07 62 65 47 13.

Question : Comment sont programmés et étudiés les parcours des diagnostics en marchant ? Faut-il contacter Soizic PAUTRET ?

Réponse : on peut imaginer en fonction des besoins des quartiers de programmer des diagnostics en marchant. Il est aussi possible selon les zones de les faire à vélo. Toutefois il est rappelé que ces dispositifs se font dans les zones sensibles ou les quartiers prioritaires.

Question : en centre-ville, de nombreuses rues sont sans trottoirs et donc dangereuses. Est-ce possible d'avoir des zones de rencontre à 20 Kms/h comme à l'école Paul Bert ?

Réponse : cela peut s'étudier, une expérimentation sera lancée prochainement pour une rue sans voitures à proximité d'un établissement scolaire.

Groupe de travail environnement

Hervé GERARD présente le travail et les réflexions menés par le groupe de travail « environnement » qui se réunit une fois par mois :

- ✓ Recyclage des huîtres : proposition d'aller prospecter auprès de restaurants et établissements qui proposent des huîtres à leur carte pour leur demander comment ils recyclent et s'ils seraient d'accord pour envisager des pistes d'amélioration.
- ✓ Un échange est en cours avec le CAUE de Niort pour élaborer un **projet de conférence** sur l'adaptation de la ville à la canicule. Cette conférence pourrait avoir lieu en novembre.

Mardi 5 mai, 8 acteurs de quartier ont participé à la « **fresque des nouveaux récits** » animée par Alexandra. Après une partie « constat », les participants, divisés en deux groupes, ont écrit ce que pourrait être un nouveau récit positif pour Niort en se projetant dans les années 2027 à 2034.

Une actrice de quartier ayant participé à cet atelier souligne que c'est une très belle initiative qui a permis de comprendre l'organisation d'un projet dans le temps. Elle remercie Alexandra Lagrange, actrice de quartier à Souché pour l'animation de ce temps.



Animations à venir :

- « Grande récré » organisée par le conseil citoyen du Pontreau le samedi 03 octobre 2026 au Pontreau. Béatrice GOISMIER précise que cet évènement a déjà eu lieu l'année dernière. L'idée de cette manifestation est de pouvoir donner de la visibilité au conseil citoyen car il n'est pas suffisamment identifié par les habitants. Cette journée permet ainsi de pouvoir les rencontrer et d'échanger avec eux.
- Festivités de Noël en décembre au Pontreau et Place Jacques de Liniers / Brèche

Une réunion en septembre sera organisée avec Hervé Gérard et Anne Marie Kuhn où sera invité l'ensemble des acteurs de quartier pour échanger et réfléchir à la mise en place de nouveaux projets pour le Centre - Ville. Une première idée a été évoquée pour l'installation d'une table d'orientation en haut du jardin des plantes.

7. Temps d'échange

Question : une vitesse excessive est ressentie rue Gambetta pourtant limitée à 30km/h. Qu'est – il possible d'envisager ?

Réponse : *un comptage pour mesurer le trafic, le nombre de voitures passantes et leur vitesse peut être réalisé à la rentrée. Cette rue dépend de la voirie départementale et sera en travaux pour les canalisations de gaz par GRDF. Il y a un projet de rétrocession à la ville*

Remarque : un signallement a été fait pour l'entretien d'une bouche d'égout dans laquelle un arbuste poussait à l'intérieur. L'habitante regrette qu'aucun curetage n'ai été fait, car même s'il a été scié puis arraché, l'arbuste va repousser.

Réponse : *Pour information, c'est le service de l'assainissement de l'Agglo qui gère cela.*

Question :

Quand on déjeune à Port Boinot, on remarque qu'il y a une stèle qui est vide alors qu'il était prévu l'installation du buste d'Hyppolite Main. Le buste prévu initialement étant en plâtre, il a été installé à l'hôtel de Ville.

Réponse : *le budget du service de la vie participative ne peut pas prendre en charge la création d'un nouveau buste. Cet investissement doit être pris en charge par un autre service.*

Remarque : rue du Pont, une maison a été démolie et la façade n'existe plus. Quel est le devenir de ce site ?

Réponse : *le site étant dégradé et en situation de péril, la Ville est intervenue car elle était propriétaire d'un des bâtiments, puis d'un second depuis plus d'un an. Heureusement, que la ville de Niort en était propriétaire car pas certain qu'un propriétaire privé aurait entamé ce travail de sécurisation. La Ville est en contact avec le propriétaire d'autres bâtiments pour en faire l'acquisition.*

Question : la fin de l'inventaire du PSMV arrive à échéance, quelles sont les prochaines étapes ?

Réponse : *le PSMV comprend 76 hectares dans le centre-ville correspondant au périmètre intérieur des remparts. Outre la protection des façades, il protège aussi les intérieurs. 1500 fiches ont été réalisées et désormais c'est la phase d'écriture du document réglementaire qui viendra se substituer à l'AVAP et au PLU. Il y a aussi eu une étude sur les arbres et une étude thermique. Le prolongement est prévu jusqu'en 2028.*

Question : où en est le projet de sens unique rue Baugier ?

Réponse : *la rue Baugier est très commerçante et il y a une forte demande d'installation de terrasses. Cette rue et celle de Bessac vont être incluses dans un projet global avec la place du Port et le secteur des Capucins. Lorsque la réflexion sera plus mûre, un retour sera fait aux habitants.*

Question : l'aire de camping va – t – elle évoluer ? Il en avait été question il y a quelques années ?

Réponse : *La Ville a racheté des fonds de parcelles mais pas tous. L'aire de camping-car ne peut pas être étendue car elle est en zone inondable. Par contre, l'intérêt des fonds de parcelles dont la Ville est titulaire, ça pourrait permettre de reconquérir ou de créer des aires piétonnes pour venir en bord de Sèvres.*

Question : de nombreuses chutes sont constatées place de la Brèche dues à des flaques d'eau stagnantes, quelle rénovation est prévue ?

Réponse : *depuis plusieurs années, les équipes de la Ville travaillent pour solutionner les problèmes liés aux infiltrations d'eau en haut de Brèche. Une fois cette phase terminée, les plaques calcaires seraient retirées pour mettre du béton désactivé et laisser place au végétal. Un projet plus global avec une maîtrise d'œuvre pourrait être pour les secteurs de l'avenue de Paris, le pôle transport, le parvis Saint Hilaire et la rue du 14 juillet.*

Question : quai de la Régatterie, il y a une maison ou plutôt du béton qui est entrain de se détériorer. Qu'est-il prévu ?

Réponse : *cette situation est bien connue et la Ville et Thibault HERBRARD serait plus à même de répondre sur les points de blocage. Le propriétaire a un projet immobilier pas très loin du centre-ville sur lequel il y a un recours de riverains. Peut-être est-ce un problème financier pour lui ou il y a-t-il autre chose ?*

Remarque : sur le haut de Brèche, y a un endroit où les jeunes se rassemblent pour se bagarrer, ils appellent ça « le carré ». C'est une zone sans caméra située dans les escaliers qui descendent au stockage du bar, le Levrette.

Réponse : *la police municipale va être informée de cette situation.*

Question : la rue du 24 février est très utilisée par les vélos et les trottinettes ainsi que par les bus, peut-on envisager un contournement ?

Réponse : *cette rue va s'intégrer dans une réflexion globale sur la circulation menée pour la liaison gare à Port Boinot. Il y a un projet pour la rue du Petit Banc pour inciter les vélos à l'emprunter.*

Question : le bâtiment de la Roulière ne pourrait – il pas être transformé en crèche ?

Réponse : *c'est un bâtiment classé MH (monument historique). La réhabilitation est donc forcément complexe et couteuse, en lien avec l'architecte des bâtiments de France. Aujourd'hui, il y a un certain nombre d'hypothèses qui sont en train d'être étudiés. La crèche ce n'est pas forcément une bonne idée car il y a peu de stationnement et peu de visibilité. Peut – être y développer du tertiaire.*

Question : le risque d'écroulement de l'ancien commerce en face de rue de l'Oratoire est de plus en plus important. Le bâtiment a été acheté mais il y a eu aucune rénovation depuis deux ans.

Réponse : *s'il y a un risque de péril, le lien sera fait avec Thibaud HEBRARD*

*Coordinatrice Participation Citoyenne
Service Proximité et Relations aux
Citoyens
Ville de Niort*